

COMMUNIQUE DE PRESSE



LE CREDIT AGRICOLE ET LE MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS NOUENT UN PARTENARIAT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA DEFENSE

Ce partenariat vise à faciliter le quotidien des personnels de la Défense, à accompagner leurs projets de vie et favoriser leur accession à la propriété. Il s'inscrit pleinement dans la volonté du Groupe de proposer des solutions bancaires à tous et son engagement de longue date en faveur des enjeux de défense nationale.

Les bénéficiaires pourront accéder à l'offre directement via les communications internes des armées, en exprimant leurs besoins en ligne avant d'être mis en relation avec un conseiller dédié, par téléphone ou en agence. Toutes les Caisses régionales de Crédit Agricole participent à ce dispositif, garantissant un suivi personnalisé et une prise en charge adaptée aux besoins de chaque personnel de la Défense et de sa famille.

CETTE OFFRE INCLUT :

Prêt immobilier :

Taux boosté à 1,79 % sur 10 % du financement (jusqu'à 25 000 €)

Frais de dossier réduits, exonération des indemnités de remboursement anticipé

15 % de décote sur l'assurance emprunteur

Prêt personnel :

30 % de réduction sur le taux (dans la limite de 10 000 €), frais de dossier offerts

Comptes bancaires :

30 % de réduction sur la cotisation de Ma Banque au Quotidien la première année (formules Essentiel, Premium, Prestige) et 50% sur la deuxième carte associée à l'offre groupée de service.

Protection :

Assurance habitation, automobile, santé, accident de la vie : 3 mois offerts pour toute nouvelle souscription
Télésurveillance NEXECUR : 2 mois offerts + frais d'installation gratuits

Épargne & Retraite :

PEL : Les frais de transferts sont offerts

PER : Réduction de frais sur la mise en place de versements réguliers

« Dans le contexte actuel, soutenir celles et ceux qui veillent à notre sécurité est une évidence. Ce partenariat traduit une volonté simple : être aux côtés des personnels de la Défense et de leurs familles, avec des solutions concrètes mais aussi avec de la reconnaissance. Cet engagement fait écho à ce que nous sommes comme banque mutualiste : proche des femmes et des hommes qui font vivre et protègent notre territoire » Catherine Galvez, Directrice Générale du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

À propos du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Banque utile et responsable, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est le 1er financeur de l'économie locale sur son territoire. Créatrice de valeur et d'emplois, la banque encourage l'audace, l'innovation et unit ses forces pour agir dans l'intérêt de ses 1 000 000 de clients et du dynamisme de son territoire. Son ancrage s'articule au travers de 200 agences de proximité et agences spécialisées sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var, ainsi qu'au sein de la Principauté de Monaco. Fort d'un modèle coopératif, la banque compte 2 800 collaborateurs 51 Caisses Locales et 601 administrateurs élus.

CONTACT PRESSE

Iliona Seguin – 06 59 58 23 96

iliona.seguin@ca-pca.fr

